

Les animaux comptent, votre voix aussi !



Élise DESAULNIERS

Suppléant : Renan LARUE

« Si nous sommes élus, nous ne défendrons pas les intérêts des grands groupes agro-industriels qui prospèrent sur l'exploitation des plus faibles. Ce sont ces mêmes groupes et leurs serviteurs zélés sur les bancs de l'Assemblée nationale qui veulent importer en France ce qui se fait de pire ici, aux États-Unis et au Canada, en matière d'élevage. Ce sont eux qui foulent au pied les intérêts fondamentaux de milliards d'êtres sensibles, qui sont en train de détruire l'environnement, qui menacent notre santé et, à terme, la survie même de notre espèce.

Nous défendrons ceux qui n'ont aucune moyen de se défendre : les animaux d'aujourd'hui, les hommes et les femmes de demain. Ils sont les plus nombreux et les plus vulnérables. Être la voix de ceux qui n'ont pas de voix n'est pas seulement une mission exaltante : elle est capitale, vitale, essentielle. Cette mission hautement politique déborde le cadre étroit des manœuvres électoralistes. Menée à bien, elle ferait honneur à la France. Elle ferait honneur à l'humanité. »

Retrouvez-nous sur

parti-animaliste.fr



Parti
Animaliste

Voter pour le Parti animaliste c'est voter sans ambiguïté pour les animaux !

Se donner des outils pour agir

- Créer un Ministère de la protection animale.
- Créer un statut juridique à part entière pour les animaux terrestres et aquatiques.
- Augmenter les peines prévues pour les actes de cruauté.

En finir avec les pratiques particulièrement génératrices de souffrance

- Interdire sous dix ans l'élevage en cage.
- Interdire la castration sans anesthésie des animaux.
- Interdire le broyage des poussins et des canetons.
- Abolir la pratique du gavage.

Repenser les liens humains-animaux

- Faciliter l'admission des animaux de compagnie dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ou dans les foyers d'hébergements d'urgence et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
- Interdire la mise à mort d'animaux dans les refuges en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.
- Interdire la mise à mort des chevaux en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.

Cohabiter autrement avec les animaux sauvages

- Supprimer le statut d'espèce "nuisible".
- Protéger toute espèce migratrice faisant l'objet d'un statut de protection dans son pays d'origine.
- Interdire les chasses traditionnelles entraînant de longues agonies (gluaux, tendelles, tenderies, lèques, lacs, matoles, etc).

Assurer la sécurité de tous

- Instaurer les mercredis et les dimanches sans chasse.
- Instaurer un périmètre de sécurité de 200 mètres autour des habitations et des enclos abritant des animaux.
- Instauration d'un taux d'alcoolémie maximal de 0,2g/litre de sang lors de la pratique de la chasse.

Accompagner l'évolution des filières professionnelles de l'agroalimentaire.

- Accompagner et aider la reconversion d'éleveurs vers l'agriculture végétale.
- Mettre en place une option de menu végétal dans la restauration collective.
- Fixer un objectif national de réduction de la consommation de produits animaux (viande, poisson, œufs, lait) de 25% en 2025 par rapport à 2015 par des politiques publiques de santé incitant à modérer la consommation de produits d'origine animale, au regard notamment de ses effets sur les animaux, le climat, l'environnement et la santé.

Télécharger mon bulletin de vote

<https://parti-animaliste.fr/bulletin>

Retrouvez l'ensemble du programme sur parti-animaliste.fr



Parti
Animaliste